



panorapresse  
l'info utile pour les pros

Pont-de-l'Arche

## Carte scolaire. La commune réclame plus de concertation avec le Département

LA DÉPÊCHE - LOUVIERS | vendredi 24 novembre 2017

999 mots



*Élu d'opposition, Rodolphe Cariou (à d.) craint que la construction d'un nouveau collège à Val-de-Reuil risque de se faire au détriment de celui de Pont-de-l'Arche. Malgré son inquiétude, Richard Jacquet insiste sur le besoin de concertation avec le Département.*

Pour les élus de Pont-de-l'Arche, rien ne justifie la fermeture du collège Pierre Mendès France, ni la nouvelle répartition des élèves dans les collèges. Une manifestation est prévue samedi matin.

Les municipalités de Pont-de-l'Arche, Criquebeuf-sur-Seine et Les Damps ont pris position, jeudi soir, contre la sectorisation proposée par le Département de l'Eure. Dans chacune des communes, les élus ont unanimement manifesté leur opposition à ce projet, avec le soutien des associations de parents d'élèves, rencontrés le lundi précédant les conseils municipaux extraordinaires.

Évoquant le contexte, Richard Jacquet a rappelé le lien entre « **le nouveau scénario de sectorisation sur le territoire de la CASE** » et la fermeture du collège Pierre Mendès France à Val-de-Reuil annoncée par le Département. Le maire est ainsi revenu sur la concertation difficile avec le conseil départemental, alors que l'Agglomération a bataillé afin d'éviter la fermeture de l'établissement scolaire.

Mixité sociale

Schéma à l'appui, Richard Jacquet démontre l'aberration qui consiste à diriger les écoliers de Criquebeuf-sur-Seine et des Damps vers le collège Alphonse Allais de Val-de-Reuil, tandis que les enfants de l'école Jean Moulin à Val-de-Reuil comme ceux de Léry et Poses iraient au collège de Pont-de-l'Arche. La sectorisation envisagée par le département correspond au souhait du préfet d'améliorer la mixité sociale. Si Richard Jacquet admet qu'un « **rééquilibrage est nécessaire** », à ses yeux, « **la mixité sociale ne doit pas être artificielle. On ne doit pas déplacer les populations pour avoir une mixité sociale. Le matin et le soir, les enfants des Damps, de Criquebeuf et de Val-de-Reuil vont se croiser en bus** ».

Pour Albert Naniyoula, la mixité sociale risque d'ailleurs d'avoir du plomb dans l'aile. « **Vu ce que j'entends ici ou là, certains parents envisagent d'envoyer leurs enfants en collège privé !** » s'inquiète l'élu.

Défendre les réalités du territoire

Ce plan obligera les familles à recourir aux transports en commun, impliquant un rallongement du temps de parcours. Cela accroîtra également le nombre d'élèves demi-pensionnaires, obligeant, selon Richard Jacquet, à « **augmenter les bourses spécialement** ». Cela amène l'adjoint en charge des questions scolaire à la réflexion sur les « **activités périscolaires et extrascolaires [qui] risquent d'être en perte** ». Après les cours, « **les enfants peuvent**

**être en demande d'activités. Elles vont être compliquées à mettre en place », assure Nicolas Bouillon. « Certains enfants n'ont pas des conditions de vie simples. En augmentant la distance entre le lieu d'habitation et l'établissement scolaire, on ne leur offre pas les meilleures conditions de travail. »**

L'adjoint s'accorde également avec Richard Jacquet sur la démarche du Département, consistant à saper la concertation et le travail de proximité. Le maire le dit lui-même : **« C'est un schéma théorique, ce n'est pas un schéma de la vraie vie sur le territoire. »**

Dynamique démographique

Richard Jacquet défend ainsi la position des 36 maires de l'Agglo Seine-Eure, visant à **« faire entendre les réalités du territoire, les projets qui y existent »**. **« C'est un sujet d'aménagement du territoire. Les élus communautaires ne sont pas dans une posture de refus, ils ont apporté des propositions pour que leur cause soit entendue. Seine-Eure est le premier pôle économique du Département »,** souligne-t-il. Et qui dit **« zone économique »** dit **« zone d'emplois »**. **« Il est inconcevable de fermer des établissements scolaires alors qu'on travaille sur l'attractivité du territoire, pour faire venir des entreprises et des habitants »,** poursuit le maire, rappelant les millions euros investis afin de booster la démographie du territoire. **« Entre 2016 et 2017, l'agglomération a gagné 700 habitants. »**

Richard Jacquet soutient également la proposition, faite par l'Agglo, de financer pour moitié la construction d'un nouveau collège. Cela a interpellé Rodolphe Cariou, élu de l'opposition : **« Si le collège Pierre Mendès France est reconstruit, cela ne risque-t-il pas de se faire au détriment de Pont-de-l'Arche ? »** Même s'il est inquiet, le maire a rappelé le calendrier pour la reconstruction du collège Hyacinthe Langlois (2019) et sa mise en service (2021). Il doit accueillir un maximum de 800 élèves.

Rupture ?

À demi-mot, Richard Jacquet menace de ne pas céder le terrain : **« Nous souhaitons un projet en pleine concertation avec le Département. S'il n'y en a plus, est-ce que nous mettons ce foncier à sa disposition de la même façon ? La commune pourrait surseoir à toute discussion avec le Département dans le cadre des échanges fonciers envisagés. Il est compétent pour les collèges mais doit travailler avec les communes. Là, il est en passe de rompre ce partenariat. Ce n'est juste pas possible. Le collège n'est pas un état dans l'état, c'est un établissement dans une ville, on vit ensemble. »**

Les élus de l'Agglo ont jusqu'au 11 décembre, date du dernier vote au conseil départemental sur ce sujet, pour convaincre les élus. Ce samedi 25 novembre, une marche citoyenne est organisée à 10 h 30 sur le quai de Verdun, à Pont-de-l'Arche, pour refuser la fermeture du collège Pierre Mendès France et la carte scolaire imposée par le Département.

Thomas Guilbert